

Le mot du directeur académique

La formation des personnels enseignants constitue un élément d'impulsion majeur au service des priorités nationales et académiques. Toutes les analyses internationales soulignent l'influence déterminante de la formation des maîtres sur la performance des systèmes scolaires.

La formation continue des personnels doit permettre à chacun de remplir ses missions et d'exercer son métier dans les meilleures conditions, de développer ses compétences pour assurer à tous les élèves un programme de réussite dans le respect de leur diversité et de leurs différences mais également d'évoluer dans sa carrière.

Le volet départemental du plan académique de formation continue ne recherche pas l'exhaustivité et ne retient que les éléments sur lesquels il est attendu des évolutions fortes.

J'ai choisi de mettre en exergue cinq priorités :

- la poursuite de la formation pour la mise en œuvre de l'enseignement des langues vivantes dans toutes les écoles du département et tous les niveaux élémentaires par les enseignants de l'école. L'objectif est de couvrir l'ensemble des niveaux pour la rentrée 2014 ;
- le numérique au service des apprentissages et de la pédagogie ;
- les formations inter-degrés dans le cadre des liaisons école/collège et du socle commun de compétences, de connaissance et de culture ;
- la prise en compte des besoins d'apprentissage de chaque élève par une différenciation pédagogique au quotidien et un parcours personnalisé ;
- une formation pour une entrée dans le métier, de qualité.

Nous relançons, certes modestement, les formations longues ASH.

Les stages en présentiel ou les stages hybrides, les groupes de travail, la formation à distance, les animations pédagogiques sur site ou en circonscription seront les principales modalités de formation que vous trouverez dans le catalogue 2013-2014.

Les dix-huit heures consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue seront pour moitié consacrées aux animations pédagogiques sous la responsabilité des inspecteurs de circonscription dont six heures directement au service de l'élaboration du projet d'école 2013-2016, l'autre moitié sera à candidature individuelle au titre de la formation à distance, du numérique et de la formation personnelle ou au titre de l'engagement personnel dans un des projets mentionnés dans la liste des stages. Le dispositif ministériel de formation continue tutorée et interactive M@gistère conçu pour les enseignants du premier degré viendra compléter l'offre de formation départementale existante.

Je voudrais vous assurer de ma reconnaissance pour le travail accompli au quotidien et de ma confiance dans les actions de formation que nous mettons en place. Je formule le vœu que chaque enseignant puisse y saisir, à chaque étape de son parcours professionnel, les éléments de réponse aux questions pédagogiques et didactiques qu'il se pose au quotidien dans sa classe, afin d'offrir à chaque élève un enseignement qui le place en situation de réussite.

Christian WILLHELM